

232.91
N9146
1955

Notre-Dame de Pitié

UNE MADONE FRANÇAISE

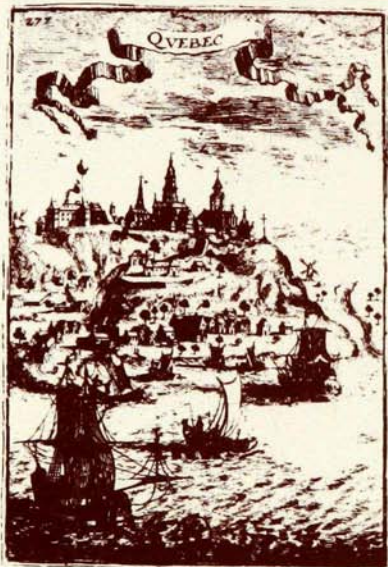
naturalisée canadienne

Concours d'Histoire Mariale

Travaux de recherches

ANNÉE MARIALE

1954



Bibliothèque Nationale du Québec

CENTRE D'APOSTOLAT

BONNE LECTURE, 9 H. A.M. à 9 P.M.

5124 CLARK, 277-8858

Une Madone française

naturalisée canadienne

Nihil obstat :

YVON CHARRON, P.S.S.,
vendredi, 29 avril 1955.

Imprimatur :

PAUL TOUCHETTE, P.A., V.G.
Montréal, le 2 mai 1955.

FC
2947,64
N 67
1955

Notre-Dame de Pitié

UNE MADONE FRANÇAISE

naturalisée canadienne

Concours d'Histoire Mariale

Travaux de recherches

ANNÉE MARIALE

1954

Mes bien chères Sœurs,

Le premier juillet 1855, aux premières Vêpres de la Visitation « la très aimée PIETA des paroissiens de Saint-Didier, la Madone miraculeuse du XV^e siècle », NOTRE-DAME de PITIÉ arrivait chez nous, c'est-à-dire chez elle, à la Congrégation de Notre-Dame, grâce à la paternelle bienveillance de Monsieur Failon, prêtre de Saint-Sulpice.

Il y a donc CENT ANS que Notre-Dame de Pitié répand, chez nous, l'abondance de ses bénédictions et de ses consolations.

À l'occasion de ce précieux CENTENAIRE, permettez-moi de vous présenter l'excellent travail de recherches réalisé par chère Sœur Sainte-Marie-de-Toutes-Grâces, au cours de l'Année mariale 1954.

Il m'a semblé qu'il vous ferait plaisir d'avoir en votre possession cet intéressant historique. Sa lecture ne peut manquer de raviver en vos âmes l'intense dévotion que toute fille de Mère Bourgeoys témoigne, depuis toujours, à Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Daigne la Mère compatissante par excellence vous bénir avec tendresse, vous consoler dans vos

*peines et vous aider à faire servir, à son exemple,
chacune de vos souffrances et de vos croix quoti-
diennes à la gloire de son divin Fils et au salut du
monde !*

SŒUR SAINTE-MARIE-CONSOLATRICE,
supérieure générale.

Maison mère, ce 17 avril 1955.

Il existe parmi les choses humaines
deux choses parfaitement humaines et
parfaitement ineffables : le sang de Jésus
et les larmes de sa Mère. *Léon Bloy.*

Il y aura de cela cent ans en 1960, une petite église était élevée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, près de leur maison mère, rue Saint-Jean-Baptiste. On l'avait dédiée à Notre-Dame de Pitié. Une Pieta venue d'Avignon, France, y avait donné lieu. C'était un don royal qu'avait obtenu pour la Congrégation un ami et bienfaiteur, Monsieur Étienne Faillon, p.s.s.

* * *

L'origine de cette Madone réputée miraculeuse se voile quelque peu dans les brumes d'un temps reculé. Le nom de l'artiste sculpteur est inconnu. Dans son allocution, lors de la consécration de ce Temple où l'on devait honorer cette statue pendant 52 ans, M. Faillon disait d'elle : « Il y avait, à Saint-Didier d'Avignon¹, une ancienne statue en

1. L'église Saint-Didier, d'Avignon, simple prieuré avant le XIV^e siècle, fut reconstruite par les exécuteurs testamentaires — au nombre de 12 — du cardinal Bertrand de Deux, archevêque d'Embrun, décédé le 21 octobre 1355, qui avait laissé une fortune considérable pour la construction d'une église desservie par un collège ou chapitre de prêtres séculiers ou réguliers. Après avoir été érigée en collégiale le 24 mai 1359, avec le consentement du Pape Innocent VI résidant à Avignon, cette nouvelle église était

bois de Notre-Dame de Pitié en grande vénération depuis quatre ou cinq siècles, et à laquelle on a attribué beaucoup de miracles...² » D'après M. Faillon, cette Madone aurait été sculptée au XIVe siècle. Mais Émile Mâle nous apprend que

Les Pitiés (c'est ainsi qu'on désignait chez nous le groupe de la mère et du Fils) semblent avoir été peintes avant d'avoir été sculptées.

Dès la fin du XIVe siècle les grandes lignes en sont arrêtées. Ces lignes n'ont guère varié. La Vierge, perdue dans un grand manteau sombre, est assise au pied de la croix. Le cadavre est posé sur ses genoux ; les jambes sont rigides ; le bras droit pend inerte et vient effleurer la terre. La Vierge, d'une main, soutient la tête de son fils, et, de l'autre, le serre contre sa poitrine.

Les sculpteurs n'eurent qu'à copier ce motif désormais consacré. Il est difficile de dire à quelle époque les ateliers commencèrent à sculpter ce groupe de la Vierge portant son fils. La plus ancienne Pitié sculptée que mentionnent les textes est une œuvre

solennellement consacrée le 21 septembre de la même année, par Raynald, évêque d'Autun, trésorier du Souverain Pontife. Le lendemain, le chapitre collégial — composé de quatorze chanoines prêtres, y compris le prévôt et le sacristain, qui devait remplir les fonctions curiales ; plus deux chanoines-diacres et deux chanoines sous-diacres dont les places étaient amovibles — commençait la célébration de l'office divin. — D'après M. le Ch. Trouillet, *Monographie de l'Eglise Saint-Didier, d'Avignon*, (Librairie Aubanel Fils Aîné, Imprimeur-Editeur, 16, Place des Etudes, Avignon, 1930) : 8-10.

2. Auteur de la vie de M. Mollevaut, [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon prêtre de Saint-Sulpice*, (Jules Vic, Libraire, 23, rue Cassette, 23, Paris, 1877) : 208.



NOTRE-DAME DE PITIÉ

statue miraculeuse vénérée dans l'église collégiale de Saint-Didier, dès le
XVe siècle, et acquise à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, en
1855. (Dimensions : 31½ po. de hauteur sur 33½ po. de largeur.)

de Claus Sluter ; elle fut placée en 1390 dans la chapelle de la Chartreuse de Dijon ; la Vierge portant son fils était accompagnée de deux anges. Les Pitiés sculptées qui nous sont parvenues ne remontent pas plus haut que le XVe siècle. Je n'en connais qu'une qui soit datée, c'est celle de Moissac qui est de 1476. La plupart portent la marque de l'art du temps de Louis XII. C'est à la fin du XVe siècle et dans les premières années du XVIe, que les ateliers de sculpture ont produit presque toutes les Pitiés qu'on rencontre encore aujourd'hui dans toutes les parties de la France³.

Notre Pitié est quelque peu différente de celle décrite plus haut. La Vierge, au lieu de soutenir, d'une main, la tête de son fils, et de l'autre, le serrer contre sa poitrine, a les yeux baissés et les mains jointes dans l'attitude de la prière. L'expression douloureuse de son visage est d'une douceur émouvante. Le même auteur ajoute plus loin :

Quelque formule d'ailleurs qu'aient adoptée les artistes, leurs œuvres se ressemblent par un caractère commun : l'expression de la douleur y est tout intime ; (...) rien qui fasse penser à l'artiste et à son talent. (...) Aucune de ces œuvres qui ne semble née d'un mouvement désintéressé du cœur. De là leur puissance sur l'âme.

L'art a sans doute, au fond, les mêmes lois que la morale, et l'on n'aime à la perfection qu'à la condition de s'oublier soi-même. Rien, dans nos vieilles

3. E. Mâle, *L'Art religieux en France à la fin du moyen âge*, Paris, 1922 : 126-132. Passage cité par C. Journet, *Notre-Dame des Sept Douleurs*, (Col. Les Cahiers de la Vierge, 2, Editions du Cerf, Juvisy, 1914) : 61.

Pitiés, ne vient nous distraire de la pensée de la douleur. Celles-là ont pu consoler. Quand on songe à toutes les tristesses qui sont venues, à travers les siècles, leur demander une leçon d'abnégation, il semble qu'elles aient, comme dit le poète, « une auréole d'âmes ⁴ ».

D'après ces textes, nous concluons que notre Madone porte la « marque de l'art du temps de Louis XII ». D'ailleurs, c'est vers le XVe siècle que les documents commencent à faire mention de la chapelle dédiée à Notre-Dame de Pitié en l'église Saint-Didier d'Avignon où elle a été d'abord vénérée :

Nous avons en quelque sorte, écrit M. le chanoine Trouillet, l'acte de naissance de cette chapelle contenu dans le testament de maître Claude Veteris, du 25 février 1482, qui, étant aveugle, demande à être enseveli devant la chapelle de Notre-Dame de Pitié : *ante capellam Dne Nostre de Pietate*, que le testateur a lui-même fait construire et édifier ⁵.

4. E. Mâle. *L'Art religieux en France à la fin du moyen âge*, Paris, 1922.

5. M. le Ch. Trouillet, *Monographie de l'Eglise Saint-Didier, d'Avignon* : 28. — L'Archiviste de la Préfecture de Vaucluse, de qui nous tenons notre documentation, nous assure que M. le Chanoine Trouillet est un auteur bien informé et que le fait du testament de 1482 est certain, bien que l'on n'ait pas retrouvé dans les archives de Vaucluse même la source de cette pièce. — Dans son ouvrage : *Mois de Marie désolée suivi d'une notice historique sur la statue de Notre-Dame de Pitié conservée dans l'Eglise de ce nom à Montréal*, (Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Éditeur, rue St. Vincent, No 4, Montréal, 1865) : 75-76, l'auteur attribue l'origine de la chapelle Notre-Dame de Pitié en l'église collégiale Saint-Didier d'Avignon, à Pierre Retronchini, cha-

Trois ans plus tard, le 14 juillet 1485, avait lieu l'érection d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Pitié⁶.

Esquissons à grands traits l'histoire de cette petite chapelle par la simple énumération de quelques faits authentiques, posés comme des jalons au cours des siècles, et qui attestent que « la dévotion aux douleurs de la Vierge se développe comme une réponse aux hommes accablés de misères, qui viennent se placer sous sa protection⁷ ».

Le premier fait connu en date et en importance, c'est, en 1528, le transfert d'une relique très précieuse, la Sainte Épine, en la chapelle Notre-Dame de Pitié⁸. Nous lisons dans le rapport de la visite pastorale de Mgr Grimaldi en 1586 : « La chapelle de Notre-Dame de Pitié est bien tenue. Monsei-

pelain du Pape et prévôt de l'église D'Aix. « Celui-ci, écrit-il, ordonna par son testament, le 19 août 1362, de construire une chapelle sous le vocable de la Très Sainte Vierge (...) et un tombeau où il désirait d'être inhumé. Il ordonna aussi d'ériger dans la même chapelle, une chapellenie qu'il dota de concert avec sa mère la comtesse de Falqui. » Cet auteur aurait donc confondu la chapelle des « Retronchini » (1362), première à gauche en descendant, dédiée dès l'origine et jusqu'à la Révolution à saint Lazare, avec la chapelle de « Claude Veteris » (1482), troisième à gauche en remontant, dédiée à Notre-Dame de Pitié. Les deux chapelles ont existé distinctement.

6. Ms 2383, f. 7, extraite des registres capitulaires, Avignon, Archives de Vaucluse.

7. A. Gareau, *Histoire mariale de la France*, (Les Editions des Saints Pères, 77, Rue Dareau, Paris XIVe, 1946) : 94.

8. « Le chapitre délibère de transporter la Ste Epine dans la chapelle Nostrae Dominae Pie, et qu'on fasse dans

gneur a visité ung petit armoyre dans lequel estoit ung reliquère d'argent ou y avoit une Sainte Espine bien et honestement tenue et a ordonné que les bailes feront couvrir l'autel de cuyr et le chapitre fera fère ung confessional là ⁹. »

Deux autres documents relatifs aux visites pastorales de l'Archevêque d'Avignon soulignent la présence de la précieuse Relique :

a) Visite du 15 mars 1613. « Capelle nostre Domine Pietatis est consecrata. In pariete a parte epistolae est armarium munitum crate ferrea et vitro in quo conservantur duae spineae coronae domini nostri in vasculo et cristallo et argento ¹⁰. »

b) Visite du 4 mars 1668. « À N. D. de Grace ou de Pitié. L'autel est de pierre. Il n'y a nulle marque de consécration. Il y a la pierre sacrée ; le retable est tout neuf, de bois d'aube, fait aux despens de Messieurs de Suarès. Il y a au fond du dit autel et au mitan dudit rétable derrière le tableau ¹¹ une armoire ou l'on tenoit les saintes espèces. À présent elle est parmi les saintes reliques dans l'armoire qui est dans la sacristie et la dite sainte épine

cette chapelle une armoire avec un grillage de fer, fermé à deux clefs », Ms 2883 d'Avignon, fol. 8 v., Ar. de Vaucluse.

9. Visite de 1586, G 301, fol. 312, Ar. Vaucluse.

10. Visite de 1613, G. 312, fol. 33 v., Ar. Vaucluse.

11. Ce tableau doit être celui de la Nativité placé le 5 décembre 1664 dans un enfoncement de la muraille de la chapelle. Ar. Vaucluse, f. 154 v.

est conservée dans un fort beau reliquaire d'argent fait exprès ¹². »

Le beau reliquaire d'argent devait être celui qu'on avait fait exécuter, en 1630, par maître Rousseau orfèvre à Paris habitant Avignon. Et le retable dont il est question plus haut était un don de Charles-Joseph de Suarès, chanoine de la Métropole et frère de Joseph-Marie de Suarès, évêque de Vaison. À ce moment-là, la chapelle de Notre-Dame de Pitié était la propriété de l'illustre famille des Suarès d'Aulan qui y avait aussi sa sépulture. En 1611, la concession leur en avait été faite par le chapitre ¹³.

Les documents historiques de la chapelle mentionnent à plusieurs reprises et à différentes époques jusqu'en 1790, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle, le nom des Suarès d'Aulan soit pour une nouvelle fondation de messes, soit pour une nouvelle dotation de la chapelle, soit pour des actes de sépulture ¹⁴ Mgr de Gonterü, archevêque d'Avignon, écrira lors de son passage à Saint-Didier, en 1797 : « Cette chapelle appartient à M. d'Aulan qui en a beaucoup

12. Visite du 4 mars 1668, G. 304, fol. 63, Ar. Vaucluse.

13. M. le Ch. Trouillet, *Monographie de l'Eglise Saint-Didier, d'Avignon* : 28, 30.

14. *Mois de Marie désolée...* s 83-84. — Cf. G. X, Carton 19, pièce portant au dos cote no 17, Ar. Vaucluse : 1661, 3 juin. — Fondation par Henry de Suarez de 4 anniversaires avec grand'messes dans la chapelle de Notre-Dame de la pitié où il y a le tombeau de sa famille.

soin et elle se trouve pourvue avec propreté de tous les ornements nécessaires ¹⁵. »

La fondation la plus ancienne est celle de Marguerite de la Balme. Le 27 mai 1533, cette pieuse dame léguait tous ses biens à l'église Saint-Didier et y fondait une messe perpétuelle de la bienheureuse Vierge Marie, que devaient célébrer les chanoines et à laquelle devaient répondre les enfants de la maîtrise au nombre de quatre ¹⁶.

Ce fait est consigné de nouveau dans les cahiers capitulaires au siècle suivant au 15 mars 1613 et au 4 août 1675. À cette dernière date, il est écrit : « Visite de la chapelle de Notre-Dame de Pitié. L'autel est très bien orné par la libéralité et piété de messieurs de Suarès. L'autel est de pierre consac-

1671, 4 juillet. — Accord entre le chapitre Saint-Didier et Henry de Suarès, tant à son nom que comme co-héritier de feue dame de Saporta, sa femme.

Par son testament en date du 18 juillet 1665, la dame de Saporta avait légué 100 livres au chapitre à charge de dire tous les ans une messe dans la chapelle Notre-Dame de Pitié où elle est ensevelie. Elle décéda le 21 juillet 1665. La somme étant insuffisante pour l'exécution de la fondation, M. de Suarès y ajoute cinquante livres.

1675, 13 octobre. — Fondation de dame Jeanne de Bérard, épouse de M. François de Suarès d'Aulan de deux anniversaires dans la dite chapelle ou elle sera ensevelie. Dupuy : notaire. Dotation : 300 lb. plus 60.

15. Registre des Visites Pastorales : Ms no 1732, f. 47 v. (Bibliothèque Calvet, Avignon). Document qui nous est venu grâce à l'obligeance de Son Excellence Mgr De Lobet, Archevêque d'Avignon.

16. M. le Ch. Trouillet, *Monographie de l'Eglise Saint-Didier, d'Avignon* : 29 ; Cf. *Mois de Marie désolée...* : 81 ; Cf. *Fundatio unius misse perpetua*, f. IX, Ar. Vaucluse.

cré ; en icelluy il y a une fondation d'une messe quotidienne chantée par les enfans du chœur fondée par feue dame Marguerite de Baume, laquelle a donné tous ses biens au chapitre, comme se lit sur une pierre enchassée contre la muraille¹⁷. » Cette inscription se voit encore aujourd'hui en la chapelle Notre-Dame de Pitié qui, depuis la Révolution, est sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Il est une autre fondation qui nous apparaît comme l'expression d'une vive gratitude et la résultante d'une faveur obtenue par Notre-Dame. Nous citons une partie de ce contrat :

Sachent tous que l'an mil six centz quarante prins à la nativité et le vingtiesme jour du moys d'avril par devant moy notaire et tesmoings estably en personne monsieur Mathieu Barthélémy Radisson, chanoyne de l'église parochiale et collégiale Saint-Didier de ceste ville d'Avignon, lequel rendant grâces à Dieu et à sa très sainte Mère la vierge immaculée du bénéfice par luy receu le cinquiesme jour du moys de décembre dernier, ayant esté miraculeusement préservé du naufrage passant en la durance¹⁸ y étant tombé dedans en ung temps de frois et avec tous ses habits s'estant voué à *Nostre Dame de pitié qu'est dans la chapelle de la Sainte*

17. Visite de Saint-Didier du 4 août 1675, G. 309, fol. 68 v. Ar. Vaucluse.

18. Durance : rivière de France qui se jette dans le Rhône.

Espine ¹⁹ en la dite église Saint-Didier, en reconnaissance de ce ayant comme il a fait mettre et apposer dans la dicte chapelle un tableau ²⁰ ou est dépeint le dit miracle de son gré pour luy et ses hoirs, a fondé et fonde dans la dicte église et veult estre dict perpétuellement en la dite chapelle sept messes basses de nostre dame en mémoyre des sept douleurs d'icelle, (...).

Et de moy Estienne Maselli notaire apostolique et royal du dict Avignon sousigné. Maselli ²¹.

Remarquons qu'à l'encontre des textes cités précédemment, celui-ci fait une mention particulière de *Notre-Dame de Pitié qu'est dans la Chapelle de la Sainte Espine* ou chapelle de Notre-Dame de Pitié. Dès 1640 nous sommes donc en présence d'une certitude : Notre-Dame est là. C'est Elle qui inspire, qui suscite la dévotion et la pensée des dons souvent considérables faits à sa chapelle pour la gloire de son Fils ; c'est Elle qui attire le peuple fidèle en répondant à sa confiance et à sa reconnaissance par

19. C'est nous qui soulignons. Il a été dit plus haut que la Sainte Epine avait été transférée dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié en 1528.

20. D'après une note de l'Archiviste de la Préfecture de Vaucluse, le tableau du chanoine Radisson est un ex-voto, peinture de petite dimension, qui relatait la faveur céleste obtenue. Cette dimension serait de 14 x 18 po. ou 14 x 16 po., si nous en jugeons par les quelques trente autres ex-voto qui ont suivi la statue au Canada en 1855. Ces tableaux ont d'abord été gardés à l'église Notre-Dame de Pitié à Montréal jusqu'à 1912. Ils sont maintenant à la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Sherbrooke.

21. Ar. Vaucluse, G. X., carton 18.



EX - VOTO

de 14 x 18 po., daté de 1812, exposé d'abord en la chapelle de Notre-Dame de Pitié de l'église Saint-Didier, d'Avignon, puis envoyé, avec une trentaine d'autres semblables, après 1855, aux Sœurs de la Congrégation. (Voir note 20.)

des faveurs nombreuses. Nous pouvons affirmer que depuis l'époque lointaine — 1482 — de la fondation de sa chapelle en l'église Saint-Didier, et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, Notre-Dame, dans le Mystère de sa Compassion y fut honorée, glorifiée et priée. Et ce culte était avivé par le moyen de l'attrayante image qui fait l'objet de notre récit.

Une lampe placée près de la statue brûlait jour et nuit. Il était permis d'emporter de cette huile pour les malades et pour les autres personnes affligées. Et l'huile sainte qu'on soustrayait ainsi par dévotion était remplacée également par dévotion. De sorte que cette lampe, dit un historien, semblait entretenue par la piété spontanée des fidèles seulement ²².

En 1760, il est dit au procès-verbal de la visite pastorale de Mgr Mansi, « que des personnes pieuses ont accoutumé, selon un ancien usage de réciter tous les jours le chapelet devant cet autel » (de Notre-Dame de Pitié). M. de Gonteris (ou Mgr de Gonterü) avait accordé à celles qui y assisteraient l'indulgence de 40 jours ²³. Déjà en 1587, des indulgences avaient été concédées à la « chapelle Sainte-Anne et à celle de Nostre Dame de Pitié pour dix ans ²⁴ ».

22. *Mois de Marie désolée...* : 79.

23 *Ibid.* : 86 ; Cf. M. le Ch. Trouillet, *Monographie de l'Eglise Saint-Didier, d'Avignon* : 30.

24. Inventaires des instruments des privilèges qui sont au caisson intitulé : des privilèges. No 83, G. X. (Saint-Didier), carton 7, Ar. Vaucluse.

Puis ce fut la période fatale de la Révolution. Il n'entre pas dans ce travail de décrire les suites de la Constitution civile et schismatique du clergé à l'égard du culte catholique. Disons seulement que l'église collégiale de Saint-Didier devint pour quelque temps un temple de la Raison. Notre Pieta sortit de sa chapelle. Avec les autres objets : autels, lambris, statues, bancs, etc., amassés sur la place publique, elle fut portée à l'enchère. Heureusement pour nous, la Providence inspira à une personne pieuse, Mlle Paladère, d'en faire l'achat ²⁵.

Après quatre ans de déchéance, quand les hommes reconnurent qu'ils détruisaient au lieu de construire, le culte catholique reprit ses droits à l'antique église Saint-Didier, et par « des restaurations successives, celle-ci a non seulement retrouvé mais dépassé sa splendeur d'antan, grâce à la vigilance des pasteurs, à la piété et à la générosité des fidèles ²⁶. »

Le plus pur rayon de cette splendeur nouvelle jaillissait, sans doute, de la chapelle de Notre-Dame de Pitié richement et artistement décorée et ornée par la généreuse contribution d'un fervent serviteur de la Vierge. De fait, M. Fabris, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, avec les fonds considérables

25. *Mois de Marie désolée...* : 87.

26. M. le Ch. Trouillet, *Monographie de l'Eglise Saint-Didier, d'Avignon* : 37.

légues dans ce but par un oncle, M. Bertaud, avait enrichi la chapelle d'un beau rétable et d'une niche en pierre de Pernes pour recevoir la précieuse Pieta.

Mais lorsqu'il s'agit de placer la statue dans la nouvelle niche, l'on constata que l'ensemble manquait de proportion et « qu'il fallait ou détruire la niche, ou y mettre une nouvelle statue ; M. Fabris prit ce dernier parti ²⁷. » Alors, la Madone du XVe siècle, la bienfaisante, la très aimée Pieta des paroissiens de Saint-Didier céda sa place, en lui servant de modèle, à une autre Pieta et fut donnée à M. Fabris par le Curé et les marguilliers de Saint-Didier, en témoignage de reconnaissance. Nous croyons que ce jour-là, personne ne fut plus heureux de cette marque de prédilection de Notre-Dame que le généreux bienfaiteur de la chapelle de Notre-Dame de Pitié.

Mais un cœur ouvert aux bonheurs comme aux misères des autres ne peut garder longtemps et pour lui seul le secret d'un tel trésor. Monsieur Fabris a beaucoup d'amis. Il en est un qui convoite sa Pieta. Oh ! pas pour lui-même. Mais pour une communauté religieuse qu'il a connue en 1850, lors d'un

27. [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon* : 209.

La chapelle de Notre-Dame de Pitié en l'église Saint-Didier est actuellement dédiée à Notre-Dame du Saint-Rosaire. « Elle est richement ornée ; quinze jolis médaillons représentant les quinze mystères du Rosaire forment autour

voyage au Canada. Un jour, en visitant M. Fabris où il avait été invité à dîner, cet ami, qui n'est autre que M. Faillon, p.s.s., dit à son hôte : « Cette statue miraculeuse n'est pas à sa place ici, elle devrait être chez les Sœurs de la Congrégation, établies en Canada pour y répandre la dévotion envers Marie. » — Impossible, de répondre M. Fabris, on me lapiderait à Avignon, si cette Madone sortait du pays ²⁸. »

M. Faillon s'attendait bien à un refus. Mais à quelque temps de là, il renouvellera sa requête, il insistera, il saura se faire convaincant. « Les Sœurs de la Congrégation, écrivait-il de Baltimore à M. Fabris, sont bien affligées : depuis une année seulement, elles ont perdu quinze sujets (sur cent quarante) tous jeunes, et qui promettaient beaucoup. Si vous leur envoyiez Notre-Dame de Pitié, elle les consolerait ; et je les engagerais à lui bâtir une église ouverte au public, qui serait un lieu de pèlerinage,

des murs une guirlande artistique ; ils ont été exécutés en l'année 1838, par un peintre avignonnais, Bonnard ; une belle statue de la Vierge (en bois doré du XVIIIe siècle) brille sur l'autel, bref l'on voit clairement que la pieuse confrérie du Saint-Rosaire est digne de sa devancière, la confrérie de Notre-Dame de Pitié ». M. le Ch. Trouillet, *Monographie de l'Eglise Saint-Didier, d'Avignon* : 30.

28. [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon* : 210.

(et) la très sainte Vierge ferait des miracles à Montréal, sans cesser d'en faire à Avignon, etc., etc...²⁹ »

Monsieur Fabris s'est laissé toucher, car la « Pitié » avignonnaise est partie pour le Canada. Et M. Fabris n'a pas été lapidé. S'il regretta vivement son départ, ne comprenant pas lui-même comment il avait pu se dessaisir d'un si riche trésor³⁰, il se consolera dans la suite en apprenant les merveilles que cette Madone opérait à Ville-Marie³¹.

Certain jour de juin de l'an 1855, une caisse décorée de papiers douaniers était apportée au Séminaire Saint-Sulpice à Montréal. Elle venait d'Avignon à l'adresse de M. Faillon et contenait, on le devine, la Pieta de M. Fabris devenue la Pieta de

29. [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon* : 213.

30. *Ibid.* : 212. [Note au bas de la page].

31. Notes biographiques de M. Fabris, p.s.s., donateur de la statue de Notre-Dame de Pitié à la Congrégation de Notre-Dame :

M. Joseph Fabris, 1811-1869, fils d'un médecin, (est né à Avignon). Il était le neveu et exécuteur testamentaire de Bertaud (Agricol) lequel a laissé une grande partie de sa fortune aux pauvres et pour les œuvres pies. (Professeur au Petit Séminaire et au Grand Séminaire avant sa Solitude qu'il fit en 1839, il fut professeur de philosophie et de physique à Reims en 1840). Appelé à Orléans en 1851 par l'évêque Dupanloup, l'abbé Fabris fut économe, professeur... ce qui témoigne de la variété de ses études et de son dévouement. Son Evêque, Mgr Dupanloup prononça ces paroles sur sa tombe : « M. Fabris m'a rendu bien des services... Pour moi je n'ai pas connu un plus admirable cœur, ni un ami plus sincère. » Il a publié un ouvrage fort estimé sur le cérémonial liturgique. Son grand-père était né en Italie en 1730. Son nom modifié en France s'écrivait

M. Faillon en attendant de devenir celle de la Congrégation ³².

Pour la seconde fois dans l'histoire de la Congrégation et de Ville-Marie, une Madone française était naturalisée canadienne.

En 1672, notre Bienheureuse Mère Bourgeoys était revenue de France avec une petite Notre-Dame de Bon Secours. Elle lui avait dédié une chapelle où depuis cet âge d'or, les pèlerins ne cessent d'affluer. L'église de Bon Secours, c'est le sanctuaire marial qui préside en permanence à l'évolution et au développement de notre cité.

ainsi : Del Fabri. Extrait de : A. Aubert, « Supplément au dictionnaire biographique », du livre *Les Vauclusiens*, (Séguin, Avignon, 1892). — Notre reconnaissance est acquise à Son Excellence Mgr De Llobet, Archevêque d'Avignon, qui a bien voulu nous transmettre ces notes.

32. Monsieur Dauphin, né le 30 mars 1856, décédé en 1940, beau-père de Sœur Saint-Gabriel-de-l'Annonciation, C.N.D., écrivait, en 1930, à cette dernière : « La statue de Notre-Dame de Pitié actuellement à votre maison mère est en bois solide et a été importée d'Europe. A son arrivée, elle a été réparée par mon père, J.-Charles Dauphin. Nous demeurions alors au No 180, rue Saint-Denis, Montréal. Après avoir fait la réparation de la vôtre, il a obtenu la permission et en a fait une semblable pour l'Hôpital Général de Montréal. Je me souviens très bien l'avoir vue dans l'atelier de mon père. » M. J.-Charles Dauphin, le statuaire, est décédé le 12 janvier 1874. Archives C.N.D.

Par ailleurs, nous savons que M. Faillon fit porter lui-même la statue chez un statuaire, lorsqu'elle arriva à Montréal. [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon* : 212.

En 1855, une autre « Notre-Dame » française franchissait l'Océan³³. Et, délicatesse de la Providence, elle entraît chez les filles de Marguerite Bourgeoys, le premier juillet, aux premières Vêpres de leur fête patronale. La Visitation de 1855 ne fut pas une Visitation comme les autres. Cette fois, c'était la *Vierge qui pleure, celle qui veut être consolée*, qui visitait la Congrégation.

Interprétant les intentions de Notre-Dame des Douleurs, M. Faillon disait aux Sœurs : « En demandant cette statue miraculeuse à M. Fabris, je lui ai promis qu'elle serait vénérée ici par le public et que

33. Quelque temps après la réception de la Madone, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame reçurent aussi par l'intermédiaire de M. Fabris, une déclaration de l'autorité archiépiscopale du diocèse d'Avignon, attestant que la statue envoyée était celle qui, depuis cinq ou six siècles, était honorée à Saint-Didier, d'Avignon. Nous n'avons pas retrouvé cet acte dans les Archives de la Congrégation. Il est peut-être disparu, avec d'autres documents, pendant l'incendie de leur maison mère en 1893. Nous citons d'après le texte du petit ouvrage : *Mois de Marie désolée...* (Montréal, 1865) : 96-97. « Archevêché d'Avignon. Nous soussigné, Vicaire Général du diocèse d'Avignon, certifions que la Statue de Notre-Dame de Pitié, remise en 1852, par le conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Didier, dans Avignon, à M. l'abbé Fabris, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au grand Séminaire d'Orléans et présentée aux Sœurs de la Congrégation de Montréal, en Canada, par Monsieur l'abbé Faillon prêtre de la même Compagnie, est la même qui a été honorée, depuis une époque reculée, dans la dite Eglise de Saint-Didier ; qui a été recueillie par des personnes pieuses durant la révolution en 1789 ; telle que depuis le rétablissement du culte, elle n'a cessé d'être honorée dans la chapelle qui lui était dédiée, dans la même église, jusqu'à l'époque où elle a été remplacée. Sermand, V.G. »

mon intention était qu'elle fût placée dans une église ou chapelle ouverte aux fidèles ³⁴. »

Mgr Bourget qui se trouvait à Rouen, France, écrivait à Mère Sainte-Madeleine, supérieure de la Congrégation, le 25 novembre 1855 : « L'image de Notre-Dame des Douleurs vous aidera à ne jamais vous dessaisir de la place qui vous est assignée par le Divin Époux, sur le Calvaire. (...) Là, il faut vous tenir comme elle, debout, toujours prêtes à vous immoler par de nouveaux sacrifices ³⁵. »

Déjà, les nouveaux sacrifices étaient indiqués : ceux-là mêmes que l'on s'imposerait en vue de la construction d'une église. Dès le 15 août 1855, les Sœurs passaient en chapitre un acte par lequel elles offraient à leur Divine Mère, l'église qu'elles voulaient élever en son honneur :

Le quinze du mois d'Août, mil huit cent cinquante-cinq, notre Communauté s'est engagée de bon cœur, pour imiter, autant que possible, le zèle de notre Vénérée Fondatrice, à bâtir une Eglise de 108 pieds sur 46, en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, pour y déposer le plus honorablement qu'il serait en notre pouvoir la Statue miraculeuse que M. Faillon nous a procurée d'une manière toute providentielle, dans l'espérance que par le moyen de ce nouveau Sanc-

34. [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon* : 214.

35. Un ancien supérieur de communauté [M. Nercam, p.s.s.], *Vie de la Mère Sainte-Madeleine supérieure de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, (Eusèbe Senécal, Imprimeur-Editeur, Nos 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal, 1876) : 63.

tuaire, notre souveraine et auguste Mère y serait religieusement honorée, sous ce titre, par de pieux pèlerins et servirait en même temps de lieu de réunion pour diverses associations de piété³⁶.

Afin de réaliser quelques fonds, la Congrégation vendit l'une de ses terres située proche de la ville³⁷. Au début de septembre 1855, elle pouvait disposer, pour la dite construction, de la mince somme de L 322 5 0. Un tronc, destiné à recevoir les offrandes des fidèles qui désiraient contribuer à cette œuvre mariale, fut placé près de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié³⁸.

On avait décidé d'élever le nouveau sanctuaire sur les fondements de l'ancienne église de 50 x 30 pi. construite en 1693 par Marguerite Bourgeoys et la célèbre recluse Jeanne Leber. On commença donc, le 1er avril 1856, la démolition de cette église-relique fermée au culte depuis 1814 à cause de son exigüité. Elle gardait encore les restes de la vénérée Fondatrice de la Congrégation et ceux de soixante-trois de ses Sœurs ; ceux aussi de Jeanne LeBer, de son père, Jacques LeBer et le cœur de son frère, Pierre LeBer.

36. *Mois de Marie désolée...* : 108.

37. [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon* : 214. Ici, M. Faillon fait peut-être allusion à cette vente : « Le 26 mai 1856, la Congrégation a vendu 9 arpents de terre à la Pte St-Charles à M. Mullins. » Dépôt général, C.N.D., Cahier des recettes et des dépenses.

38. [M. Nercam, p.s.s.], *Vie de la Mère Sainte-Madeleine...* : 62 ; Cf. *Mois de Marie désolée...* : 109.

Le 11 mai suivant, le jour de la Pentecôte, après les Vêpres de la « Paroisse » (Notre-Dame), Mgr J. Larocque,, administrateur du diocèse, en l'absence de Mgr Bourget, Évêque de Montréal, bénissait la pierre angulaire du Temple qui serait dédié à Notre-Dame de Pitié. Cette première pierre placée du côté nord-est a été préparée pour renfermer plusieurs objets et documents plus le titre de l'église sur parchemin signé par Mgr l'Administrateur et par Monsieur D. Granet, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Nous citons ici la version française de ce titre écrit en latin :

Le soir du jour solennel de la Pentecôte, sous le Pontificat de Pie IX, notre Bienheureux Père, sous le règne de Victoria, très puissante Reine de la Grande Bretagne ; Edmund Head, étant Gouverneur des provinces du Canada ; le Révérendissime et Illustrissime Joseph Larocque, Administrateur du Diocèse de Ville-Marie, au nom et par l'autorité de notre Révérendissime et Bien-Aimé Prélat, Ignace Bourget, Evêque de Ville-Marie, alors en France, a béni et posé la pierre angulaire de cette Eglise, que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont entrepris de bâtir avec l'intention de la dédier en l'honneur de la Compassion de la Bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Le cinquième des Ides de Mai, sixième jour de la lune 1856 ³⁹.

39. *Mois de Marie désolée...* : 113-114. — Lors de la démolition de l'église en 1912, trois médailles furent trouvées dans la pierre angulaire. Elles sont conservées à la Chambre des Souvenirs, maison mère, C.N.D.

De 1856 à 1860, quatre années durant, jour après jour, pierres sur pierres, s'élèvera lentement — on n'est pas encore au siècle de la vitesse — la petite église que tout le monde aimera.

Oui, tout le monde l'aimera ! Non seulement parce qu'elle sera une vision de beauté : délicatesse et harmonie des lignes, grâce des contours, simplicité de l'ensemble ; non seulement parce qu'elle sera la concrétisation d'un renouveau dans la dévotion mariale ; mais parce que cette chapelle offrira à tous une oasis de paix et de sécurité, une ambiance exceptionnelle de piété, des moments de plénitude. On sera toujours chez soi chez Notre-Dame de Pitié. Tel est le témoignage unanime que nous avons recueilli en interrogeant les Religieuses anciennes qui ont connu ce temple mémorable. Notre-Dame de Pitié ! Quel souvenir délicieux — je dirais — céleste, elle a laissé dans leur mémoire !

On accède à ce monument par la rue Notre-Dame. L'on s'engage sous le « porche ». À quelque cent pas, apparaissent la riante façade et son élégant clocher. Dans un enfoncement au-dessus de l'entrée principale, une statue de la Vierge et l'Enfant attire tout de suite le regard et le cœur. On aperçoit, en outre, surmontant les portes latérales, deux plaques commémoratives de 5 pieds carrés. Celle de droite porte cette inscription :

ICI FUT BATIE PAR LA MERE BOURGEOYS
ET MLLE LE BER L'ANCIENNE EGLISE DE
LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME, EN
1693 ;



ÉGLISE NOTRE-DAME DE PITIÉ

érigée en 1856 sur le terrain des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. (Cette église fut démolie en 1912 en même temps que leur maison mère.)

et celle de gauche :

CETTE NOUVELLE EGLISE A ETE ELEVEE
PAR LES SOEURS DE LA CONGREGATION
EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DE
PITIE EN 1856 ⁴⁰.

Le 31 juillet 1860, un mardi, avait lieu la consécration de cette petite église par Sa Grandeur Mgr Bourget, Évêque de Montréal. Monsieur D. Granet, Supérieur de Saint-Sulpice à Montréal, et le R. P. Aubert, Supérieur des Oblats de Marie-Immaculée, assistaient le Pontife consécrateur. À cette imposante cérémonie, l'on remarqua la présence de plus de cent prêtres, de trois cents Religieuses : Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de « l'Hôpital-Général », de la Providence, de la Miséricorde et des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et d'un grand nombre de citoyens de tous les rangs de la société. « L'Écho du Cabinet de lecture paroissial » a inséré dans ses colonnes un substantiel compte rendu de cette fête avec force détails sur le déroulement du cérémonial liturgique.

Il revenait à M. Faillon, p.s.s., le dévoué propagateur de cette dévotion mariale, de faire l'allocution de circonstance. Son discours a été relaté

40. D'après les documents du Dépôt, général, C.N.D., M. Bourgeau aurait été l'architecte de l'église Notre-Dame de Pitié ; il en aurait lui-même conduit et surveillé les travaux. Ces mêmes documents mentionnent de plus quelques noms de ses ouvriers : MM. Lupien, Fréchette, Ruycher, Bédard, Décarie, Collin, Cadorette, Villemaire, Pel-tier, Myette, Clark, Spens, Aniel, Roy...

presque totalement. Nous n'en citons que la pensée-maîtresse :

La faiblesse humaine, dit-il, a besoin de ces secours sensibles, qui par leur nouveauté, excitent, réveillent et fortifient la piété ; et Dieu dans son infinie sagesse, en a ménagé d'âge en âge à son Eglise, pour la renouveler dans la ferveur. C'est aussi ce qu'il fait aujourd'hui pour cette ville, et pour toute cette province, comme j'espère vous le montrer dans cet entretien, où je vous ferai voir

1) que la construction et la consécration de ce sanctuaire sont un effet et une suite de la vocation qu'il donna à la digne fondatrice de la Congrégation, en l'envoyant dans la Nouvelle-France ;

2) que le don qu'il nous a fait de cette statue miraculeuse, est un nouveau moyen qu'il nous offre à tous de nous renouveler dans la piété envers Marie ; piété qui doit être l'un des traits particuliers, et comme le caractère distinctif de l'esprit canadien. Ce sujet tout à fait digne de votre attention, ne fera que rappeler à vos esprits des souvenirs bien chers à tous les Canadiens, puisqu'ils sont autant de témoignages de l'amour privilégié de Marie pour cette cité...⁴¹

Le 15 août, fête de l'Assomption glorieuse de la Vierge Marie, fut choisi pour l'intronisation de la Pieta dans Sa Chapelle canadienne. Dans l'intention de Mgr Bourget, il fallait donner à cette cérémonie un cachet de grande solennité comme pour représenter l'entrée de Marie dans la gloire de la céleste

41. *Mois de Marie désolée...* : 122-123 ; Cf. « Un nouveau pèlerinage ou Notre-Dame de Pitié », *L'Echo du Cabinet de lecture paroissial*, 2 (1860) : 250-256 ; Cf. [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon* : 347-250, 208-214.

Jérusalem. Environ quatre cents personnes faisaient cortège à la Madone portée en procession de la chapelle intérieure de la Congrégation à sept stations différentes au chant du Stabat Mater. La septième station était l'église même où elle fut définitivement placée sur un piédestal avec baldaquin du côté de l'évangile en avant de la balustrade. Une mère au milieu de ses enfants ! « Venez à moi, vous tous qui souffrez et je vous soulagerai ⁴² », semblait redire Notre-Dame, après son Fils.

Et les fidèles, en grand nombre, s'approchèrent, qui, par l'hommage de leurs dons, qui, par d'instantes requêtes, hommage aussi de leur invincible confiance.

Comme perpétuel témoignage de son dévouement à Notre-Dame de Pitié, M. Faillon, p.s.s., offrit une torchère en argent doré que l'on fixa sur une colonne à côté de la statue.

Les Annales de la Congrégation ont noté soigneusement les noms des bienfaiteurs de l'église Notre-Dame de Pitié. Pour ne relever que ceux-ci :

Le Noviciat a offert une lampe d'argent de \$84.00.

M. Galth, un porte-missel estimé à \$50.00.

M. Joseph Comte, p.s.s., une statue en bronze représentant Notre-Dame de Pitié ; un crucifix en ivoire sur croix d'ébène d'une valeur de \$120.00 ; une lampe en cuivre, 22 louis, 10 shillings.

42. S. Matt., XI, 28.

Dr Eugène Trudel, médecin de la Congrégation,
20 louis pour l'achat d'un calice.

Une personne qui n'a pas voulu divulguer son
nom, le même montant.

M. Blais, un ostensor, pièce d'un grand prix.

Les Dames de Sainte-Anne du Faubourg St-
Laurent, un cœur doré avec chaîne.

Les Sœurs Grises de Montréal, un gracieux En-
fant Jésus en cire.

M. Tessier, père de Sœur Sainte-Thérèse-de-Jé-
sus, C.N.D., un lustre de \$100.00 ⁴³.

Et la Mère de Douleurs agréa les dons et les
hommages et répondit aux suppliques par d'innom-
brables faveurs : faveurs spirituelles et faveurs tem-
porelles. Plusieurs de ces dernières ont été publiées.
Nous avons relevé dans « l'Écho du Cabinet de Lec-
ture paroissial » et dans le « Mois de Marie désolée »
trente relations de guérison, ou d'amélioration pro-
gressive de santé ou de cessation subite de vives souf-
frances, lesquelles ont été obtenues pendant ou à la
fin d'une neuvaine à Notre-Dame de Pitié ou à la
suite d'une application sur la partie endolorie ou
d'une absorption de quelques gouttes d'huile de la
lampe qui brûlait constamment devant la statue mi-
raculeuse ⁴⁴.

43. *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de
Montréal*, Archives C.N.D., 19e cahier (1855-1861): 86,
100, 145, 157; 20e cahier (1861-1864): 36; 21e cahier
(1864-1870): 19.

44. « Guérisons attribuées à Notre-Dame de Pitié »,
L'Echo du Cabinet de lecture paroissial, 2 (1860): 366

À leur retour de Rome, les Zouaves pontificaux, ayant été assaillis par une violente tempête, implorèrent le secours de Notre-Dame de Pitié. Aussitôt, la mer se calma et ils arrivèrent sains et saufs. Ils commandèrent à la maison Birks un petit bateau en argent — fac-similé du navire Idaho qui les avait ramenés — et vinrent l'offrir à Notre-Dame de Pitié, en reconnaissance de sa protection.

Monsieur Pendergast, un des zouaves, qui vécut encore plusieurs années, aimait à s'agenouiller aux pieds de la « bonne Vierge » qui les avait si miraculeusement protégés, lui et ses compagnons ⁴⁵.

En inventoriant l'intérieur de la statue ⁴⁶, parmi les nombreux plis, notre attention a été attirée par

passim ; 3 (1861) : 45 passim ; Cf. *Mois de Marie désolée...* : 157-213.

Dans sa *Vie de M. Faillon*, l'auteur écrit en note à la page 250 : « M. Faillon recueillit lui-même, avant de quitter Montréal, les déclarations authentiques au sujet de quelques unes de ces guérisons et les fit entrer imprimées ou manuscrites dans le « Recueil de pièces sur le pèlerinage de Notre-Dame de Pitié, n. 6, 7, 8 » (que possède le Séminaire de Saint-Sulpice). Nous n'oserions affirmer, dit-il en les rapportant, qu'elles soient miraculeuses ; mais elles suffisent assurément pour montrer le dessein de Dieu dans le don qu'il a fait de la statue au Canada. »

45. Cahier de la Sacristie, maison mère, C.N.D. Le petit bateau est actuellement au pied de la statue de Notre-Dame de Pitié.

Nous y lisons cette inscription : EX-VOTO, ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS, 1868.

46. La statue est creuse. Par une petite porte pratiquée en arrière, il est facile d'y glisser des objets. Cette originale armoire contient des centaines de billets cachetés ou libres qui sont pour la plupart des S.O.S. lancés à Notre-Dame. Il s'y trouve aussi des lettres brûlantes de gratitude... des chapelets, des médailles et des photos...

une lettre non signée — quatre pages sur papier écolier — qui portait comme en-tête : « Ville-Marie, le 17 avril 1863 », comme titre : « Conversion et contrition obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Pitié » et comme introduction : « Ô Mère de douleurs, Notre-Dame de Pitié, c'est à vos pieds, que je viens déposer le certificat de la reconnaissance... » Le protégé de Marie faisait ensuite le récit humble et pathétique de ses égarements et des circonstances de son retour à Dieu, retour qu'il attribuait aux prières de sa mère à Notre-Dame de Pitié.

... je fis, écrit-il plus loin, à un saint prêtre, l'aveu de mes égarements, j'étais heureux, mais il manquait une chose, c'était la plus nécessaire, c'était la contrition de mes péchés. Ça été ici, ô Notre-Dame de Pitié, dans votre chapelle si vénérée par tous les fidèles que je vins implorer cette grande faveur qui (sic) sans cela, on ne peut goûter la vraie paix du cœur. Oui (j'ai senti) les doux effets de la contrition. Oui, Notre-Dame de Pitié, ce qu'on (vous) demande avec ferveur, on est certain de l'obtenir...

Ajoutons encore que la joie de posséder cette statue miraculeuse constitue, pour toute la famille religieuse de Marguerite Bourgeoys et nombre de catholiques fervents, une immense faveur à la fois générale et particulière que le temps ne saurait ni limiter ni amoindrir.

Tous ces bienfaits accordés par Notre-Dame de Pitié alimentaient une dévotion qui s'intensifiait et se répandait de plus en plus.

Il était impossible aux Religieuses cloîtrées de l'Hôtel-Dieu de se rendre en la nouvelle église vénérer cette Pieta. Mais selon leur fervent désir, on en fit sculpter une semblable que l'on déposa quelque temps dans l'église près de la première afin « que la nouvelle image vint recueillir auprès de l'ancienne quelques-unes des grâces que le Ciel semblait y avoir attachées ⁴⁷. »

D'autres Communautés religieuses et plusieurs paroisses sollicitèrent aussi des répliques soit en bois, soit en plâtre. Des photographies et des images allèrent un peu partout raconter à leur manière les Bontés de Marie.

Vers cette époque, commencèrent les exercices du Mois de Marie désolée, exercices qui se pratiquent encore à la Congrégation. Ce mois commence le mercredi de la première grande semaine du carême pour se terminer le vendredi de la Passion, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs ⁴⁸.

En 1865, sortit des presses d'Eusèbe Senécâl, Montréal, un petit livre intitulé : *Mois de Marie désolée* ⁴⁹ avec cette approbation : « Nous, soussigné, avons vu et approuvé un ouvrage intitulé : *Mois de Marie désolée*, suivi d'une *Notice historique de la Statue de Notre-Dame de Pitié*. Comme nous pen-

47. *Mois de Marie désolée...* : 150

48. *Miettes d'histoire*, Ar. C.N.D., 1er cahier (1608-1862) : 72.

49. Voir note 5.

sons que cet ouvrage sera propre à augmenter la dévotion à Notre-Dame de Pitié, nous en recommandons la lecture et l'usage aux fidèles de ce diocèse. — Evêché de Montréal, 23 février, 1865.

Signé : A. F. Truteau, V.G., Administrateur.

Signe tangible d'une grande dévotion à Notre-Dame de Pitié, une seconde édition dut être faite l'année suivante. La première édition comprenait 69 pages de dévotion à Marie désolée et 149 pages de notice historique sur la statue miraculeuse ; tandis que la seconde porta à 186, les pages de dévotion et réduisit à 64, celles sur la notice historique. Cette réédition et ce changement dans la présentation devaient répondre à la piété croissante des fidèles. Car en 1899, parut une troisième édition semblable à la seconde.

Outre la bonne semence jetée dans les âmes par cet opuscule, l'auteur y a consigné des documents très appréciables pour l'historien désireux d'approfondir cette page d'histoire mariale.

Le 18 mars 1859, Mgr Bourget recevait dans la confrérie du Scapulaire de Notre-Dame de Pitié les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Le même jour, le médecin de cette Communauté, Dr Eugène Trudel, faisait la consécration de sa personne à la très Sainte Vierge en qualité de serviteur et d'esclave. Et pour gage de sa servitude filiale et volontaire, il aban-

donnait à Notre-Dame de Pitié la chaîne d'or qu'il portait sur lui. Cette chaîne est évaluée à \$40.00 ⁵⁰.

Célébrer ou entendre la sainte messe chez Notre-Dame de Pitié, c'était se disposer à entrer plus profondément dans l'esprit de ce Mystère auguste. Les prêtres aimaient y venir offrir le Saint Sacrifice. Au lendemain de leur ordination, beaucoup ont choisi ce sanctuaire pour leur premier offertoire. Bon nombre de fidèles s'y rendaient chaque matin et se faisaient une loi d'en présenter les honoraires. Le « Journal Notre-Dame de Pitié » rapporte qu'il a été versé, pendant l'année 1875, un montant de \$1359.75 pour grand'messes en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, pour le soulagement des âmes du purgatoire ou pour obtenir des faveurs particulières. Une dame guérie miraculeusement par Notre-Dame de Pitié faisait chanter annuellement en son sanctuaire une grand'messe d'action de grâces ⁵¹.

C'est encore auprès de Notre-Dame de Pitié que l'on venait chercher courage et consolation au moment pénible des deuils. Entre les années 1875 et 1880, il y fut chanté 38 messes de Requiem — funérailles ou services anniversaires ⁵².

50. *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame*, Ar. C.N.D., 19e cahier (1855-1861): 71-72.

51. *Journal de l'église Notre-Dame de Pitié*, Ar. C.N.D., (28 oct. 1876). D'après le « Journal » cette date était le 15e anniversaire de sa guérison.

52. *Journal de l'église Notre-Dame de Pitié*, Ar. C.N.D.

Que dire de la célébration des deux fêtes liturgiques de Notre-Dame des Douleurs ! Il y avait, ces jours-là, grand'messe, vêpres, sermon et bénédiction du très Saint Sacrement. La fête de septembre comportait en plus une procession. Nous transcrivons la description de l'une de ces processions.

On est au 18 septembre 1864.

A 1 h. 30, la Communauté, (Congrégation de Notre-Dame) en ordre de procession, laisse l'église, précédée du Noviciat. La statue miraculeuse placée sur un brancard orné de fleurs blanches et violettes entremêlées d'immortelles, est portée par quatre citoyens de la ville, amis de la maison. D'autres messieurs suivent afin de se relayer. Chaque année, ces messieurs se font un bonheur d'accepter le titre de *chevaliers* ou *garde d'honneur* de la Reine du ciel⁵³ et d'en remplir l'office.

M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, a témoigné le désir de prendre part à notre grande fête avec ses élèves. Aussi accepte-t-il avec empressement l'invitation qui lui est faite. (...) Deux à deux, au nombre de soixante, ses élèves suivent religieusement le cortège qui forme le triomphe de Notre-Dame.

Un grand nombre de personnes laïques, qui se trouvent dans l'église au moment du départ, nous suivent aux premières stations, puis, attendent notre retour. Détail digne de remarque, la foi et la piété des

53. Titre donné par Mgr Bourget à ceux qui, la 1ère année, portèrent la statue trop lourde pour être soutenue par les Sœurs.

fidèles les font se prosterner en terre, lorsque l'image de Marie passe près d'eux. A l'infirmerie, chaque malade a la consolation de baiser les pieds de Jésus sur les genoux de sa Mère.

Comment exprimer la joie et la consolation que cette religieuse procession fait naître chaque fois dans les âmes !⁵⁴

La crypte de Notre-Dame de Pitié eut l'insigne honneur de garder le corps de Mgr Lartigue de 1861 à 1885 et les restes de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys de 1860 à 1910. Le 2 décembre 1870, un monument funèbre de cette Fondatrice émérite fut placé dans l'église près du sanctuaire dans la nef à droite.

En décembre 1882, l'adoration diurne fut établie pour les personnes du sexe féminin à Montréal, tous les mercredis de 7 h. du matin à 4 h. du soir. On compta bientôt cinq cents membres. Notre-Dame de Pitié avait été choisie de préférence en mémoire de la sainte recluse, Jeanne LeBer⁵⁵.

Dès 1860 et 1861, l'église de Notre-Dame de Pitié devenait le lieu des réunions et des retraites

54. *Histoire de la Congrégation*, Ar. C.N.D., 21e cahier (1864-1870): 21-22.

55. *Miettes d'histoire*, Ar. C.N.D., 2e cahier (1862-1930) : 115.

des « Demoiselles de Notre-Dame de la Victoire ⁵⁶ », et le centre de l'Association des « Dames de l'Oeuvre des Tabernacles ⁵⁷ ».

Nous n'insisterons pas sur les pèlerinages qui se faisaient régulièrement à Notre-Dame de Pitié. À l'instar de Notre-Dame de Bon Secours, c'était la raison d'être de cette église.

Une page remarquable s'écrivait les 26, 27 et 28 juin 1875. Voici ce qu'annonçait alors un Journal de l'époque (Montreal-Sun):

Par la permission de Sa Grandeur Mgr de Montréal, un Triduum, ainsi que les exercices du Jubilé seront donnés, ponctuellement les 26, 27, 28 à l'église de Notre-Dame de Pitié au bénéfice de la profession médicale. Les docteurs et les étudiants en médecine se feront un devoir de profiter de ces précieux avantages tenus pour leur bien particulier. Tous les professeurs et étudiants des paroisses sont cordialement invités de se joindre à leurs confrères. Il y aura des instructions spéciales sur des sujets appropriés pour la circonstance...

Et le manuscrit où nous avons puisé cette citation continue : « Il y eut grand concours à cet

56. Consulter L.-A. Hugué-Latour, « Chapelle de Notre-Dame de la Victoire » et « Congrégation des Demoiselles de Notre-Dame de la Victoire », *Annuaire de Ville-Marie Origine, utilité et progrès des Institutions catholiques de Montréal*, Première année, 1863, (Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Editeur, rue Saint-Vincent, No 4, Montréal, 1864): 15, 37.

57. Pour informations au sujet de cette Oeuvre, s'adresser à la Directrice de l'Oeuvre, Congrégation de Notre-Dame, maison mère, rue Sherbrooke, 3040 ouest, Montréal.

appel. Qu'il était beau de voir ces hommes de l'art venir s'agenouiller au pied des saints autels !... » À la clôture de ces exercices, le Dr Hingston, en sa qualité de Maire de la cité, adressa à la Congrégation, au nom de ses confrères, des paroles de gratitude et de satisfaction ⁵⁸.

Mais il vint un moment, où tout ce qui s'accomplissait en cette chapelle de bénédiction était fait pour la dernière fois : dernière célébration solennelle du 5 août, jour choisi pour commémorer la dédicace de ce temple ; dernières fêtes de la Compassion de Notre-Dame ; derniers pèlerinages, dernières retraites, etc...

En ce premier matin de mai 1912, dernier Angelus, dernière Élévation, dernier vacillement du dernier feu, dernier agenouillement, dernier regard... Irrémédiablement, les portes se fermèrent.

Pourquoi cet état de choses ? Que s'était-il donc passé ?

Un journaliste du Devoir, 1er mai 1912, commentait ainsi l'événement :

Un fait qui intéresse tous les Montréalais s'est passé, ce matin, chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. On a célébré la dernière messe à l'église de Notre-Dame de Pitié qui va disparaître pour permettre de prolonger le boulevard Saint-

58. *Journal de l'église Notre-Dame de Pitié*, Ar. C.N.D., (1875).

Laurent jusqu'à la rue des Commissaires et au fleuve. Nous avons annoncé hier, que le conseil de ville a autorisé le maire et les commissaires à signer l'Acte d'achat de la propriété des Sœurs et de leurs voisins. C'est donc une affaire pratiquement réglée et les occupants s'empresment d'évacuer le berceau de Ville-Marie. (...)

La cérémonie coïncidait avec l'ouverture du mois de Marie et le chant, célébrant les mérites de la Reine du Ciel, atténuait un peu la tristesse qu'éprouvaient les assistants, disant adieu à leur vieille (!) chapelle.

Le Conseil Général de la Congrégation, les religieuses des autres maisons de la ville, la communauté tout entière et les élèves étaient présentes, ainsi que nombre d'autres personnes.

Après la messe, le très Saint-Sacrement a été transporté à la chapelle des Sœurs où auront lieu désormais les exercices du culte⁵⁹.

Les mois suivants, le pic du démolisseur s'attaquait à la petite église et ses murs s'affaïssèrent.

Un poème d'Albert Ferland chanta l'adieu à la petite église :

Il est éteint, ton sanctuaire,
O Notre-Dame de Pitié !
Toi qui trouvais, pleins de prière
Tant de cœurs meurtris à tes pieds⁶⁰.

59. « L'église de Notre-Dame de Pitié ne servira plus au culte », *Le Devoir*, 3 (1er mai 1912).

60. A. Ferland, « Adieux à l'église de Notre-Dame de Pitié », poème cité dans la « Chronique », *Annales de la maison mère*, C.N.D., 18 (juin 1912): 592-593.

Et dans le cœur des amis de Notre-Dame de Pitié, l'écho de ce chant se répercutait comme un glas.

Le terrain fut déblayé et le boulevard Saint-Laurent continua sa marche vers le fleuve. Cependant la place où s'élevait l'église Notre-Dame de Pitié resta et reste encore (1954) en partie vacante. La Commission des Monuments historiques de la Province de Québec a fait poser, il y a quelques années, sur l'édifice Casgrain et Charbonneau, boulevard Saint-Laurent, une plaque commémorative dont voici la teneur :

L'EGLISE NOTRE-DAME DE PITIE ERIGEE
EN 1693 ⁶¹ SUR LE TERRAIN DES RELIGIEU-
SES DE LA CONGREGATION DE NOTRE-
DAME, S'ELEVAIT DANS L'AXE DE LA RUE
EN FACE DE CET EDIFICE. JEANNE LEBER
Y VECUT EN RECLUSE VOLONTAIRE PEN-
DANT 20 ANS.

* * *

La Pieta du XVe siècle, la conquérante Pieta d'Avignon et non moins conquérante Pieta de Ville-Marie est toujours en la chapelle de la maison mère de la Congrégation. Pendant un demi-siècle, il ne faut pas l'oublier, cette « Notre-Dame » est passée en notre ville, porteuse de lumière et de grâces, pro-

61. Il faut remarquer que l'église Notre-Dame de Pitié fut érigée en 1856 et non en 1693. Elle fut élevée sur le même emplacement que celle de 1693 où Jeanne LeBer vécut en recluse pendant 20 ans.

digue de bienfaits, posant sur beaucoup d'âmes la sérénité de son regard et de sa douleur, toute la pitié de son cœur divinement maternel...

Nous avons pensé que cette notice historique constituerait un beau chapitre de la grande Histoire mariale de l'Église du Canada, et qu'au rang de nos madones canadiennes remarquables pourrait figurer

LA MADONE MIRACULEUSE DE
NOTRE-DAME DE PITIÉ

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

AVIGNON, FRANCE

Archives de la Préfecture de Vaucluse

Lettre de l'Archiviste

Autres documents

*Lettre de Son Excellence Mgr De Llobet, archevêque
d'Avignon*

MONTRÉAL

Congrégation de Notre-Dame, maison mère

Archives

Histoire de la Congrégation de Notre-Dame
de Montréal

Miettes d'histoire

Journal de l'église Notre-Dame de Pitié (1875-
-1883)

Cahier de la Sacristie

Dépôt général

SOURCES IMPRIMÉES

Ancien supérieur de communauté (Un), [M. Nercam, p.s.s.],
*Vie de la Mère Sainte-Madeleine, supérieure de la Con-
grégation de Notre-Dame de Montréal*, Eusèbe Senécal,
Imprimeur-Editeur, Nos 6, 8 et 10, rue St. Vincent,
Montréal, 1876.

[Anonyme], *Mois de Marie désolée suivi d'une notice his-
torique sur la statue de Notre-Dame de Pitié conservée
dans l'église de ce nom à Montréal*, Eusèbe Senécal,
Imprimeur-Editeur, rue St. Vincent, No 4, Montréal,
1865.

- Atherton, Ph. D., W. H., *Montreal, 1535-1914*, Under British Rule 1760-1914, S. J. Clarke, Montréal, 1914.
- Auteur de la vie de M. Mollevaut, [M. Gamon, p.s.s.], *Vie de M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice*, Jules Vic, Libraire, 23, rue Cassette, 23, Paris, 1877.
- Gagnière, S., *Eglises et chapelles d'Avignon*, guide sommaire du visiteur, Imprimerie Rullière, Avignon, 1953.
- Gareau, A., *Histoire mariale de la France*, Les Editions des Saints Pères, 77, Rue Dareau, Paris XIVe, 1946.
- Hallays, A., *Avignon et le Contrat Venaissin*, Col. Les Villes d'art célèbres, Librairie Renouard, H. Laurens, Editeur, 6, rue de Tournon, 6, Paris, 1929.
- Journet, C., *Notre-Dame des Sept Douleurs*, Col. Les Cahiers de la Vierge, 2, Editions du Cerf, Juvisy, 1934.
- Mâle, E., *L'Art religieux en France à la fin du moyen âge*, Paris, 1922.
- Morin, V., *Croquis montréalais*, publié par le Pacifique Canadien, 1929.
- Sautel, M. le Ch., et Gagnière, M. S., *Exposition mariale*, Avignon, 1944.
- Société historique de Montréal, (Mémoire de la), *Les Origines de Montréal*, Adj. Ménard, Imprimeur et Editeur, Montréal, 1917.
- Trouillet, M. le Ch., *Monographie de l'église Saint-Didier, d'Avignon*, Librairie Aubanel Fils Aîné, Imprimeur-Editeur, 16, Place des Etudes, Avignon, 1930.

PÉRIODIQUES

- [Anonyme], « L'église de Notre-Dame de Pitié ne servira plus au culte », *Le Devoir*, 3 (1er mai 1912).

- [Anonyme], « Le 25e Anniversaire de la consécration de la nouvelle église Notre-Dame de Pitié », *Le Semaine religieuse de Montréal*, 3 (1885) : 72-75.
- [Auteurs divers], « Un nouveau pèlerinage ou Notre-Dame de Pitié », « Guérisons attribuées à Notre-Dame de Pitié », *L'Echo du Cabinet de lecture paroissial*, 2 (1860) : 250-256 ; 2 (1860) : 366 passim ; 3 (1861) : 45 passim.
- Ferland, A., « Adieux à l'église de Notre-Dame de Pitié », [poème cité dans] : C.N.D., « Chronique », *Annales de la maison mère*, 18 (juin 1912) : 592-593.
- Huguet-Latour, L. A., « Eglise de Notre-Dame de Pitié », *Annuaire de Ville-Marie*, Première année, Montréal, (1863) : 14.

Imprimé à la
Congrégation de Notre-Dame,
juin 1955.

Editions de la Congrégation de Notre-Dame,
3040 ouest, Sherbrooke, Montréal.

BNQ



000 169 990